

Image not found or type unknown



Loi du 20 novembre 2007 évaluation des connaissances de la langue

Par **chine28**, le **13/05/2008** à **17:07**

Je suis française et souhaite me marier avec un turc vivant en Turquie...ne parlant pas français.
J'aimerais avoir des infos sur l'évaluation des connaissances prévue par la loi du 20 nov 2007 . A ce propos, le décret en conseil d'état est-il passé ?
Merci